

## **Procès-verbal**

**21<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du Conseil de quartier Des Châtel**

**Le mercredi 7 avril 2021 à 19 h 15**

**Visioconférence**

### **Étaient présents**

M. Louis Lefebvre, président  
M<sup>me</sup> Suzanne Walters, vice-présidente  
M. Jean-Claude Falardeau, administrateur  
M<sup>me</sup> Katia Gaudreault, administratrice  
M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, administratrice  
M<sup>me</sup> Alyssa Nolin, se présente pour être sur le conseil

### **Étaient également présents**

M. Raymond Dion, conseiller du district Loretteville-Les Châtel, président du Conseil d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles  
M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques  
Mme Myriam Boucher, secrétaire de soutien  
M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques

**IL Y A QUORUM**

## Ordre du jour adopté

21-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 21
21- AGA -02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 23
21- AGA -03	Élections	19 h 33
	a) Explication du déroulement des élections	
	b) Appel de candidatures et validation des bulletins	
	c) Présentation des candidates et des candidats	
	d) Début du scrutin <sup>1</sup>	
21- AGA -04	Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers	19 h 30
	a) Présentation du rapport annuel 2020	
	b) Présentation des états financiers 2020	
	c) Questions et commentaires du public	
	d) Ratification du rapport annuel et des états financiers 2020	
	<i>Fin du scrutin</i>	
21- AGA -05	Période d'information du conseiller municipal	20 h 00
21- AGA -06	Période de questions et commentaires du public	20 h 15
21- AGA -07	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2021	20 h 30
21- AGA -08	Annonce du résultat du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs	20 h 35
21- AGA -09	Divers – Mot de la fin	20 h 38
21- AGA -10	Levée de l'assemblée	21 h 21

---

<sup>1</sup> Le scrutin se déroule concurrentement à l'assemblée et prend fin après le point 21-AGA-05. Toutefois, le président d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurrentement à l'assemblée.

## **21-AGA-01 Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de l'assemblée Mme Walters Propose et M. Falardeau seconde.

## **21-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est entendu qu'à la suite de la lecture de l'ordre du jour, il faudra voter un président d'élection.

Il y a ajout de sujets dans le Varia :

M. Louis, a assisté à 2 supers présentations, la première concerne tous les changements qu'il y aura au parc Chauveau et la seconde concerne la sécurité routière.

On discutera aussi de l'Espace Innovation Chauveau, plus précisément du bassin de rétention et de la zone tampon en plus des bâtiments présentement en construction.

A propos du projet de sécurité routière, on s'entend que pour maintenant nous allons parler de la présentation mais lors de la prochaine rencontre, il faudra statuer d'une stratégie.

Adoption de l'ordre du jour proposé par M. Jean-Claude Falardeau appuyé par Mme Katia Gaudreault

On vote pour un président des élections, M. Jean Sebastien Mathon est élu à l'unanimité.

M. Louis Lefebvre appuie et Mme Suzanne Waters seconde

On énumère des modifications mineures à effectuer dans le procès-verbal du 7 octobre.

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Louis Lefebvre secondée par Mme Isabelle Chabot.

## **21-AGA-03 Élections**

M. Jean-Sébastien Mathon explique le déroulement des élections :

On présente la mission du conseil de quartier ainsi que le mandat du Conseil de Quartier.

On explique que les membres du Conseil de Quartier sont des citoyens majeurs habitant dans les limites du quartier.

Les rencontres ont lieu le 1<sup>ier</sup> mercredi de chaque mois. Les administrateurs sont élus pour 2 ans. On retrouve aussi des administrateurs cooptés, leur mandat est de 1 an ou jusqu'à la prochaine AGA (Assemblée Générale Annuelle)

On présente le déroulement des élections. Il y a 3 postes ouverts, 3 hommes et 3 femmes. Il y a 3 postes disponibles pour les membres cooptés.

Il y a un appel de candidature et on fait une validation des bulletins. M. Louis Lefebvre ajoute son appui à Mme Vachon vu qu'il lui manquait un vote.

On présente les membres qui se présentent du côté des femmes, il y a présentement 2 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an de disponible.

Mesdames Suzanne Walters, Jennifer Vachon, Katia Gaudreault

Mme Jennifer Vachon :

Nouvellement arrivée dans le quartier, dans la vie, elle est dynamique et a beaucoup d'énergie. Elle est sociable, elle aime les gens et les sports et loisirs. Elle a une grande fibre communautaire. Elle travaille à Loisir Lebourgneuf, elle est agente au communication et développement des activités. Elle trouve important de s'impliquer au sein du quartier. Elle a fait des études en politique, elle aime particulièrement les consultations citoyennes qu'elle trouve très intéressant du fait de ses études.

Mme Suzanne Walters :

Mme Waters est une jeune retraitée, cela fait 30 ans qu'elle demeure dans le quartier Des Châtels et au moins 4 ans qu'elle siège sur le Conseil de Quartier et elle adore ça parce qu'on y travaille sur de très beau dossier. Elle souhaite demeurer membre du conseil de quartier. Elle possède un Bacc en management et en gestion des ressources humaines.

Mme Katia Gaudreault:

Jeune maman de 4 garçons, elle est fonctionnaire et cela fait 3 ans qu'elle est membre du Conseil de Quartier. Elle est très impliquée sur le dossier de l'Espace Innovation Chauveau, qui est dans sa cours arrière! La sécurité routière lui tient beaucoup à cœur également.

M. Louis Lefebvre prononce quelques mots. Il souhaite la bienvenue à Jennifer. Il explique qu'un membre a quitté aujourd'hui donc le fait d'avoir de nouvelles personnes est très positif. Il se dit très heureux que Mme Gaudreault et Mme Watters souhaitent se présenter de nouveau. Il propose à Mme Plamondon qu'elle est bienvenue dans l'équipe si elle désire s'impliquer dans le dossier pour la sécurité routière. Même chose pour M. Généreux. Plus il y a de gens et plus il y a d'idées. Il explique aussi que même si les 3 postes de femmes sont comblés ce soir, c'est toujours possible d'être membre coopté.

Mme Vachon, Mme Gaudreault et Mme Walters sont élues par acclamation. Mme Jennifer Vachon se propose pour le mandat de 1 an et Mme Suzanne Walters et Katia Gaudreault reconduisent leur mandat pour 2 ans.

On reprend le même exercice de présentation du côté masculin :

M. Jean-Claude Falardeau

M. Falardeau est membre du conseil de quartier depuis 11 ans. Il s'est impliqué sur tous les postes. Il a toujours été dynamique et travaillant. Il est un retraité actif depuis 2004.

M. Louis Lefebvre remercie M. Falardeau pour son implication. Il salue le fait qu'il a toujours le Conseil de Quartier a cœur et le fait qu'il ait vu beaucoup d'histoire du secteur est un plus pour le Conseil.

M. Falardeau fera une présentation au début septembre sur le boulevard l'Ormière de 1940 à aujourd'hui.

M. Jean-Claude Falardeau est élu par acclamation.

## **21-AGA-05 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers**

A) Lecture du rapport annuel 2020. On laisse la parole à M. Louis Lefebvre pour la présentation :

M. Louis Lefebvre fait la lecture du rapport annuel de l'année 2020.

Mme Alyssa Nolin et Mme Sandra Owens ont remis leur démission, elles ont été présentes pour une courte période mais elles ont quand même apporté de nombreuses bonnes idées.

M. Jean-Claude Falardeau explique le rapport financier.

M. Louis Lefebvre explique le tableau des résolutions qui ont été faites en 2020.

M. Louis Lefebvre explique le tableau pour la demande d'opinion.

La résolution **21-AGA-02** concernant l'adoption du rapport annuel est proposée par Mme Katia Gaudreault et appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Chabot.

La résolution **21-AGA-03** concernant l'adoption des états financiers est proposée par Mme Suzanne Walters et appuyée par Mme Katia Gaudreault.

On présente M. Serge Duchesneau,

M. Duchesneau est le président de Parent Secours et des chevaliers de Colomb. Il fait, de plus, le ramassage pour les paniers de Noël avec son équipe.

Au Québec depuis 1976, Parent Secours est un organisme à but non lucratif qui contribue à la sécurité des enfants et des aînés. Parents Secours c'est 144 personnes dans le secteur de la Hautes St-Charles. L'affiche installée dans une fenêtre indique un refuge où l'on peut obtenir de l'assistance en cas de détresse et où les enfants et les aînés peuvent avoir confiance. Ils pourront être en sécurité dans ce foyer et ils pourront rejoindre leur parent ou la police. C'est M. Duchesneau lui-même qui va chez le citoyen et qui apporte le feuillet à la police. Pour devenir Parents Secours, c'est gratuit et il y a un formulaire à remplir pour chaque adulte de la résidence. Il y a une enquête pour chaque applicant qui est renouvelée à chaque 3 ans. M. Duchesneau est un bénévole.

M. Louis Lefebvre ajoute que si quelqu'un décide d'être Parent Secours, il peut s'adresser à M. Duchesneau ou Parents Secours de Trois-Rivières, mais on explique que c'est plus rapide avec M. Duchesneau. Ce dernier s'occupe du suivi avec la police. Aussi, les hommes ont souvent des relevés d'empreinte. Cependant, ça fait 4 ans qu'il ne va plus dans les écoles pour expliquer Parents Secours.

Mme Suzanne Walters demande comment ça se passe en temps de COVID ?

M. Duchesneau explique qu'il va parler à la présidente générale des mesures à prendre. Le Sergent détective a demandé d'arrêter pour le moment parce qu'il manque de policier pour remplir la paperasse et faire les enquêtes.

Mme Isabelle Chabot ajoute que l'affiche qu'on met dans la fenêtre, lorsqu'on n'est pas dans la maison on doit l'enlever. M. Duchesneau approuve, il explique que 90% des gens ne l'enlève pas et pourtant c'est très important.

M. Mathon explique que l'adresse courriel est disponible si des membres veulent contacter M. Duchesneau.

Finalement, M. Louis Lefebvre et M. Raymond Dion félicitent M. Duchesneau pour son implication dans la société. M. Dion ajoute qu'il a été reconnu deux fois comme bénévole de l'année par la Ville de Québec.

On glisse un mot sur la campagne de don de sang. La prochaine collecte est au mois de Mai sur la rue Racine.

### **21-AGA-06 Période d'information du conseiller municipal**

M. Raymond Dion raconte ses rencontres avec M. Duchesneau, et il est très heureux de pouvoir compté sur lui pour sa campagne électorale.

On annonce que la présentation pour l'Espace Innovation Chauveau aura lieu à la rencontre du 5 mai 2021.

M Dion annonce qu'il y aura un trottoir qui va permettre de rejoindre Ste-Geneviève et St-Claude.

M. Dion explique que concernant le dossier de la sécurité routière, la limite de vitesse, dans les principales rues des quartiers d'habitation, aura un maximum de 40 km/h. Beaucoup de campagne seront orchestrés pour la sensibilisation.

Pour le dossier du Parc Montchatel il y a eu une réunion assez corsée ou l'on a convenu que les aménagements effectués sans autorisations n'étaient plus permis. Des avis seront placés et aussi on y installera une meilleure signalisation. Un collègue de M. Dion s'est vanté qu'il se rendait dans le parc sur les réseaux sociaux. Il aurait été préférable que ce dernier sensibilise les gens au lieu de participer à l'anarchie. Il y aura un plan qui sera fait pour identifier quel sentier sera utilisé par qui (vélo / piéton). On veut que les gens cessent d'intervenir sur la nature, notamment la coupe d'arbre.

Concernant le dossier du Parc Chauveau on annonce qu'il y aura une présentation pour les Conseils de Quartier. C'est un gros projet étalé sur plusieurs années. On explique que le Parc Chauveau est le plus grand parc naturel de la ville de Québec. Il y aura beaucoup d'investissement à ce niveau-là.

M Louis Lefebvre demande si au niveau du bassin de rétention il y aura une invitation faite par la poste pour les gens du secteur pour la rencontre du 6 mai où on présentera l'option du projet qui est retenu et qui sera implanté dans le secteur.

Mme Suzanne Walter demande à M. Dion à partir de quand et sur combien de temps les améliorations du boisée du parc Montchatel sont-ils prévus. M. Dion explique qu'à court terme, on va colmater les brèches qui se font partout. Présentement la situation est déplorable et il sera difficile de ramener à une situation acceptable. Les gens ont fait des interventions qui ont détruits certains secteurs qui doivent être protégés. Donc la première étape sera de freiner les interventions non autorisées. La deuxième étape sera d'amener les gens à les respecter.

M. Généreux demande si la présentation du Bassin de Rétention de l'Espace Innovation Chauveau est une présentation finale ou s'il pourrait y avoir des modifications. M Dion explique que c'est plutôt une rencontre d'information que de consultation étant donné que la consultation a déjà eu lieu. La position du bassin est surtout gérée par l'ingénierie.

### **21-AGA-07 Questions et commentaires du public**

Il n'y a pas de questions du public.

## Divers

Présentation du parc Chauveau :

La présentation a eu lieu à 13h30. M. Jean-Sébastien Mathon va aviser les membres lorsque la présentation sera sur le site de la Ville de Québec.

Le projet sera fait sur 5 ans. On y prévoit une patinoire sur les terrains de soccer, des pistes de Fatbike, des pistes de vélo de montagne, un pont qui relie les 2 terrains de soccer, un centre d'interprétation, un belvédère, des aires de pique-nique, des jeux d'eau et un skate parc. Ce sera un immense parc, il y aura plantation d'arbres et beaucoup de sentiers. Cela s'annonce comme un projet vraiment intéressant et offrira beaucoup aux citoyens. Une présentation au Conseil de Quartier pourrait être prévu éventuellement.

Il y aura une présentation concernant la Sécurité Routière qui sera sur le site de la Ville de Québec bientôt et sera important de la visionner. On établit qu'il faudrait faire une rencontre avant la fin du mois d'avril et établir plus précisément le plan de match et les étapes pour parvenir au projet. Il faut déterminer l'approche et la sensibilisation. Il ne faut pas être en contradiction avec le message de la ville.

Pour le dossier de l'Espace Innovation Chauveau : M. Généreux fait remarquer que sur le site il n'y a pas de mention de la zone tampon de 40 mètres dans les plans. Il serait peut-être pertinent de faire une résolution pour que cette zone soit respectée. M. Dion explique que la zone tampon n'est pas nécessairement une zone boisée, il a demandé des valons et de la végétation. Dans la zone tampon il n'y aura pas d'intervention humaine ou de promoteur sur une distance de 40 mètres à partir de la fin du terrain des résidences jusqu'à la fin du terrain des bâtiments industriels.

On s'inquiète qu'il n'y ait pas de boisé pour bloquer la vue, le son et la lumière produits par les nouvelles constructions. On propose de planter des conifères sur les buttes pour bloquer les irritants le plus possible. On explique que vers le bassin il y aura des buttes et de la nouvelle végétation. On précise que les zones humides ne seront pas touchées. Le nouveau bassin de rétention sera dans la zone tampon (rue George Emile Lapalme). On précise aussi qu'il y aura une piste cyclable sur le projet. On s'inquiète aussi parce que dans la dernière présentation, ce secteur était reboisé, cependant dans le discours il n'y a pas d'arbre de prévu. Le tout sera expliqué dans la présentation du 5 mai.

Il y avait 3 options, c'était difficile de savoir vers où la Ville de Québec s'orientait mais les citoyens avaient été clairs sur leur demande.

M. Généreux dit qu'il comprend les problèmes d'ingénierie mais pour lui c'est le pire scénario, la zone tampon est plus petite et il est très déçu. M. Dion lui demande d'attendre la présentation en mai, peut-être que ses inquiétudes seront réduites. On explique que le bruit ne sera pas aussi intensif pour le bruit que si c'était un quartier industriel mais ça reste des entrepôts. Mais on attend la rencontre du 5 mai pour parler aux bonnes personnes. M. Dion a demandé que la barrière soit le plus fournie possible. M. Jean-Sébastien Mathon ajoute que la présentation de mai, il y aura des experts et des visuels.

M. Dion explique que concernant le développement Pincourt / Béquet il n'est pas autorisé à nommer le promoteur. Il y a un projet en développement présentement, le promoteur veut faire quelque chose d'original sur la ligne Pincourt et il y aura un parc de secteur.

On explique que le Conseil de Quartier de Loretteville ne soumettra pas de projet pour la sécurité routière le 14 – 15 avril prochain. Ils sont en réflexion pour leur projet.

### **21-AGA-09 Annonce du résultat du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs**

Ce point a été réglé au point 20-AGA-03.

### **21-AGA-10 Mot de la fin**

M Louis Lefebvre demande si les membres du conseil sont intéressés à avoir un poste en particulier pour le projet de sécurité routière.

Mme Jennifer Vachon demande s'il y a une communication par courriel ou une Plateforme?

M. Louis Lefebvre explique qu'il y a une adresse courriel mais pas de plateforme. Il y a toujours la page Facebook. Mme Jennifer Vachon offre son aide à Mme Katia Gaudreault pour s'occuper de la page Facebook.

Mme Isabelle Chabot ajoute que si on veut approcher les journaux, il faut avoir des affichettes pour avoir une image. Le document sera partagé avec Jennifer pour l'informer du projet. On propose de partir de ce document pour organiser la prochaine réunion. Il faut cibler les rues, la période de le faire, les écoles. Il faut aussi s'assurer de ne pas interférer avec les activités de la Ville de Québec. On ajoute qu'il faudra donc avoir la liste des activités de la Ville de Québec. On explique que la Ville de Québec s'impliquera surtout au niveau de la communication et les panneaux pour la vitesse.

On explique que la Ville de Québec peut faire des impressions de format 8-1/2 x 11 noir et blanc et couleurs, pour le grand format c'est plus compliqué.

On explique que pour la Haute St-Charles l'affichage pour les nouvelles limites de vitesse sera plus tardif pour les pancartes à changer. Si le Conseil de Quartier peut faire de la sensibilisation à la mi-août ou au début pour avoir une sensibilisation avant la rentrée scolaire.

À faire pour la rencontre d'avril:

Communication : [Mme Isabelle Chabot / Mme Jennifer Vachon]

Qui on contacte  
Info sur les affichettes  
Pub sur Facebook

Communication avec la Ville de Québec : [Mme Katia Gaudreault]

Est-ce que c'est faisable ce qu'on a comme idée  
Équipements qui pourraient être fournis

Où : [Mme Suzanne Walters, M. Louis Lefebvre, M. Jean-Claude Falardeau, Mme Laurie Plamondon]

Rues et secteurs problématiques  
Comment on approche les citoyens

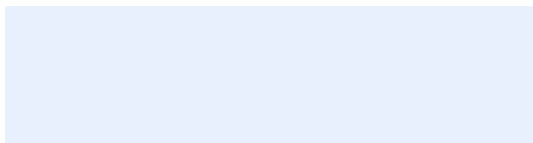
Mme Isabelle Chabot annonce que le document a été partagé à toute l'équipe.



Avant de levée l'assemblée, on répète que si on connaît des gens qui seraient intéressés à être membre, tout le monde est bienvenu.

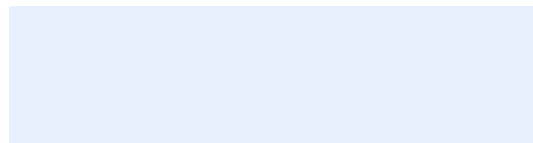
### **19-AGA-11 Levée de l'assemblée**

Par une proposition de Mme Suzanne Walters, appuyée par M. Louis Lefebvre, la séance est levée à 21 h 21.



---

Louis Lefebvre  
Président



---

Isabelle Chabot  
Secrétaire